

CURTIL-SOUS-BUFFIÈRES



Bulletin municipal 2021

LE MOT DU MAIRE

L'année 2020 s'est engagée sous des conditions bien particulières.

Après le premier tour des élections municipales, le 15 mars, est arrivée cette maladie que personne n'avait ni prévue, ni connue.

Tout s'est arrêté brusquement, tous confinés, plus de rencontres ou très peu, même dans notre village ou tout le monde se connaît. Je pense que beaucoup de Curtijots ont souffert de cet isolement.

Des élus qui ne l'étaient plus, continuaient à exercer leurs anciennes fonctions et les nouveaux élus ne les assuraient pas encore. Il a fallu attendre le 23 mai pour que la nouvelle équipe se mette en place. J'ai été invité à repartir pour un second mandat de conseiller municipal, puis on m'a sollicité pour assurer la fonction de maire. Je pensais que cette charge était au-delà de mes capacités, mais une municipalité, c'est aussi une équipe. Nous sommes sept élus au service de notre commune. Véronique Kanélakis, secrétaire de mairie, est aussi un élément important de notre équipe pour gérer tous les éléments administratifs et techniques. Je les remercie tous vivement.

La vie d'une petite commune rurale, c'est d'abord la convivialité avec les rencontres des habitants. Deux associations sont présentes sur la commune, la société de chasse qui régule les différents gibiers et nuisibles et Curtil Fêtes et Loisirs qui anime nos rencontres (Marche des fours à pain le 1er mai, la fête de l'Entrecôte début août, la décoration du lavoir en décembre). La pandémie nous a privé de tous ses rapprochements. Seuls les travaux et différentes prestations citoyennes se sont tenues.

Notre budget de fonctionnement se monte à environ 75 000 euros qui sont consacrés presque entièrement à l'entretien des bâtiments, de la voirie et du cimetière. Peu ou pas d'investissement.

Curtil a aussi une richesse, ce sont ses jeunes. Neuf enfants du village sont scolarisés au RPI de Buffières-Sivignon, cinq vont au collège, une à la Maison Familiale et Rurale de Mazille, une au lycée, deux font des études supérieures. Sans oublier nos anciens qui sont souvent la mémoire de la commune comme Michel Mazille, maire honoraire de Curtil, et nos doyens, Jeannette Robin et Jean Sevelinge.

J'adresse aussi une pensée pour Bernard Durupt, maire pendant 18 années, qui a travaillé sans relâche à l'embellissement de Curtil et au service des habitants.

Notre espoir est que 2021 soit meilleur que 2020 avec le retour de la convivialité et un équipement supplémentaire pour notre commune. L'arrivée de la fibre optique est annoncée en fin d'année. Les travaux devraient débuter dès janvier 2021.

A tous les habitants de Curtil-sous-Buffières et à leurs proches, je souhaite une bonne année 2021 et surtout une bonne santé.

Robert Perrousset

ELECTIONS 2020

VOTRE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

La nouvelle équipe municipale vous remercie tout d'abord de votre forte mobilisation dès le 1^{er} tour des élections municipales avec un taux de participation de 73 %.

Nous sommes heureux de présenter la nouvelle équipe municipale.

A l'unanimité du conseil municipal, **Robert Perrousset** a été élu Maire.

Marie-Christine Berry, 1^{ère} adjointe, est chargée des commissions bâtiments, fleurissement et festivités

Valérie Moreno, 2^{ème} adjointe, est chargée des commissions voirie/assainissement et sociale

Les autres élus au conseil municipal sont :

Magali Bona, membre de la commission fleurissement et festivités

Jean-Laurent Chanel, membre de la commission sociale

Olivier Gil, membre de la commission travaux

Denis Reymondon, membre des commissions travaux et voirie/assainissement

Toute l'équipe est à votre écoute et à votre disposition.

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et de vos idées pour la vie communale.



Samedi 5 septembre 2020, la nouvelle équipe municipale a souhaité rendre hommage à Bernard Durupt en conviant les habitants de la commune à saluer son ancien maire pour son dévouement depuis presque 20 ans.

Le conseiller départemental Jean- Luc Fonteray et le Président de la Communauté de Communes du Clunisois, Jean-Luc Delpeuch, étaient présents lors de cette cérémonie organisée dans la cour de la Mairie.

Une soixantaine de personnes ont tenu par leur présence à remercier Bernard Durupt, élu de Curtil-sous-Buffières de 2001 à 2020. Les élus locaux ainsi que le maire de Curtil, Robert Perrousset, ont rappelé dans leurs discours son engagement et les différents travaux qu'il a réalisés avec son équipe.

Les « Curtijots » garderont le souvenir d'un homme discret, efficace et très impliqué dans la vie communale et intercommunale.

MERCI BERNARD !

HOMMAGE A BERNARD DURUPT



Tout Curtil-sous-Buffières se joint à la nouvelle équipe municipale pour dire « Merci Bernard ! ».

Nous lui souhaitons le meilleur ainsi qu'à son épouse Marie.

VIE COMMUNALE

DES TRAVAUX A CURTIL-SOUS-BUFFIERES

Cette année a été marquée par divers épisodes de travaux.

La dernière phase de l'enfouissement des lignes aériennes (électricité et téléphone) a été finalisée au Village. Finis les poteaux et les fils disgracieux ! De nouveaux lampadaires éclairent depuis quelques mois la rue du Village comme aux Jandots pour offrir une belle harmonie au cœur de Curtil-sous-Buffières.

Cette opération d'enfouissement des lignes aériennes a été lancée en partenariat avec le SYSDÉL (syndicat départemental Énergie de Saône-et-Loire). Le coût global des travaux s'élève à 65 000 €. Grâce à la participation du SYSDÉL, le reste à charge pour la commune est de 22 000 €.



Le détournement des grandes lignes Fibre optique SFR, provoqué par les importants travaux sur la RCEA au niveau de Trivy, a aussi touché notre village. En mars 2020, d'impressionnantes saignées ont été creusées sur la D17 qui traverse Curtil. Après l'enfouissement des gaines SFR et la réfection de la chaussée et d'une partie de la signalisation au sol touchée par ces travaux, nous en avons profité pour rénover l'ensemble de la signalisation au sol : passage piétons et limite de chaussée.



Ces travaux lancés par SFR auraient pu nous laisser imaginer l'arrivée rapide de la fibre à Curtil-sous-Buffières. Ce n'est pas le cas car ces gaines SFR sont de grandes lignes façon TGV qui ne desservent pas les petites gares.

Les travaux qui nous permettront d'avoir accès à la fibre optique, et donc à de l'internet haut-débit, vont débuter début janvier 2021 pour une durée de 6 mois. Fin 2021 ou début 2022, nous devrions pouvoir contacter nos opérateurs privés (Orange, SFR, Free, Bouygues...) pour souscrire à un abonnement fibre optique haut-débit.

VIE COMMUNALE

ENGAGEMENT CITOYEN ET SOLIDARITÉ

Comme chaque année, les habitants de Curtil ont été sollicités pour participer à l'entretien de notre village.

Comme chaque année, vous avez répondu présents.

Le désherbage et le débroussaillage des abords du village ont occupé quelques belles journées ainsi que l'entretien du cimetière et de la cour de la Mairie.

Merci encore à tous de votre participation.



Les habitants du quartier ont tous répondu présents pour redonner une bonne mine à la place des Jandots. Le terrain a été égalisé et les haies de tuyas taillées pour offrir plus de lumière et une nouvelle vue sur le village.

SOLIDARITÉ

LE PANIER DES AINÉS

L'âge offre quelques privilèges.

Juste avant Noël, les électeurs Curtijots de plus de 70 ans ont reçu de la part de la municipalité un panier garni de douceurs salées et sucrées, terrines, pain d'épices, chocolat et vin moelleux.

Dix habitants de la commune ont bénéficié de ce geste de solidarité pour nos aînés.



VIE COMMUNALE

ECONOMIE ET CULTURE

Ça bouge à Curtil-sous-Buffières ! Tour d'horizon de l'activité économique et culturelle.

Bar Le Curtil

Seul commerce du village, le bar Le Curtil assure aussi la vente de pain (dépôt de la boulangerie de Dompierre les Ormes), de tabac, de gaz et de la Française des jeux et du JSL le dimanche matin. C'est aussi un point de rencontre et de convivialité orchestré par Franck Grumel.

Entrepreneur

MCS est l'entreprise de maçonnerie gérée par **Sylvain Cottin**.
Le Murot – 07 88 60 54 30

Formateur en maçonnerie

Michel Fleury a créé **Cluny Formation** à Curtil et organise des stages de formations à la maçonnerie et aux techniques de rénovation.
Le Village – 09 51 56 75 94

Psychothérapeute

Michel Fleury est aussi psychothérapeute. Il poursuit sa formation et doit devenir psychologue diplômé en 2021.

Éducation et pension canine

L'Avis de Chien – Isabelle Senègre, éducatrice diplômée, a créé une pension canine familiale. Elle dispense des cours de comportement et d'éducation et organise des balades et des stages.
Le Village - 06 07 70 22 96 - lavisdechien@gmail.com

Artistes

Deux artistes ont installé leur atelier à Curtil.
Lida Baas est céramiste et sculptrice
Champ de la Croix – 03 85 40 67 60 – lidabaas@orange.fr
Albane Salleron est artiste plasticienne.
La Montagne – 06 61 48 66 39 - albane.salleron@yahoo.fr

Exploitation agricole

Michel et Huguette Bouchot restent les seuls représentants du monde agricole du village.



Gites, chambres d'hôtes et accueil touristique

Trois propositions d'hébergement sur la commune. Les deux premiers sont référencés par les Gites de France. www.gites-de-france.com
Le Murot – Gîte de trois chambres (5 personnes) sur la route de Buffières
Claudette Bachelet 03 85 29 55 60
Le Pigeonnier – Chambre d'hôtes (2 personnes) sur la route de Charolles
Christine Bailly - 03 85 50 97 14
Les Cabanes du Valleron – Deux cabanes en pleine nature. Eric Jacques propose aussi des massages bien-être.
En Valleron - 07 77 68 81 65 - lescabaneduvalleron@orange.fr

BUDGET COMMUNAL DE FONCTIONNEMENT 2020

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général (administration, EDF, eau etc...	13650	Report et excédent	9239
Entretien voirie et bâtiments	7000	Produits de services du domaine	1117
Charges de personnel	8700	Impôts locaux	14399
Indemnités des élus (maire et adjoints)	10000	Dotations et compensations	47984
Frais scolaires (écoles, cantine, coopérative)	17000	Revenus des immeubles	1825
Subventions versées et divers	2526	Produits financiers	530
SDIS (Serv Dépt Incendie et Secours)	2832		
Aide sociale	500		
Dépenses imprévues	1000		
Virement pour travaux	9301		
Attribution compensation Com. Clunisois	35		
Autres contingents (SYDESL...)	2550		
TOTAL DEPENSES	75094	TOTAL RECETTES	75094

VIE SCOLAIRE

LES JEUNES DE CURTIL



Les plus jeunes curtijots sont scolarisés dans le cadre du RPI

Plus de 15 % des curtijots sont des jeunes ! Cela valait bien un coup de chapeau.

Nous avons surpris les plus jeunes au saut du lit avant qu'ils ne prennent le bus qui les conduit vers les écoles élémentaires du RPI, regroupement pédagogique intercommunal dont les écoles sont situées à Buffières et à Sivignon.

Les plus grands ont posé eux aussi devant le lavoir de Curtil au retour du Collège de Cluny.



Les plus grands sont scolarisés au collège et au lycée de Cluny.



Cassandra, en stage à Mazille



La classe de Sivignon en plein air

VIE SCOLAIRE

2020 AVEC LES ELEVES DE SIVIGNON

PROJET ENSAM



Pour notre projet sciences sur le vent, nous avons fabriqué nos propres maquettes comme l'éolienne de Lucas, la girouette de Noé, l'anémomètre de Chloé et la manche à air d'Hugo. On a demandé aux élèves de l'ENSAM de fabriquer un objet capable de mesurer la vitesse, la force, le sens du vent avec une rose des vents. Nous avons fait une visioconférence pour expliquer notre projet aux étudiants. Nous avons aussi fait un padlet pour y mettre des photos de nos objets. Ainsi que des éléments pour aider les ingénieurs. On y a aussi rajouté notre cahier des charges.

Macéo, Lucas et Hugo



PROJET ENVIRONNEMENT

Pourquoi on le fait ?

Car on aime les animaux, la nature. Pour lutter contre le réchauffement climatique et la pollution.

À quoi ça sert ?

Pour préserver l'environnement et pour ne pas polluer la planète.

Comment le faire ?

Il ne faut pas jeter de déchets par terre pour justement ne pas polluer. Mais aussi faire attention à ce qu'on achète.

Qu'est-ce qu'on a dans la classe pour recycler ?

Nous avons une benne à papiers pour trier. On recycle les stylos, les colles, les cartouches d'encre (que vous pouvez nous apporter pour nous aider à financer nos projets), les colles que nous utilisons sont rechargeables et nous privilégions tout ce qui ne se jette pas. Nous avons des serviettes en tissu à la cantine et, dans le jardin, nous avons un compost où nous mettons nos déchets.

Nous avons aussi des crayons pour ardoises au lieu des feutres et des ardoises anciennes en ardoise et en bois.

Anna, Capucine, Chloé, Loïc et Merlin

La crise sanitaire

Nous avons eu une année difficile et spéciale. Pendant le confinement on a dû faire du télétravail et des classes virtuelles à distance. Nous avons dû faire nos devoirs seuls ou avec nos parents et ce n'était pas facile ! A la rentrée des vacances de la Toussaint, le masque a été obligatoire dans toutes les écoles de France, et c'est assez contraignant

Et voici notre classe masquée !

Hugo, Sid, Jules et Macéo



Des phasmes en classe

Nous avons adopté des phasmes dans la classe. Les phasmes sont des insectes qui se camouflent pour échapper à leurs prédateurs. Nous en connaissons deux sortes (les phasmes bâtons et les phasmes feuilles). Les phasmes pondent entre 3 à 4 œufs par jour et ceux-ci ressemblent à leurs excréments. Les phasmes peuvent être albinos (comme la plupart des animaux). Les phasmes ne nagent pas contrairement aux araignées d'eau aussi appelées patineuses d'eau. Ils mangent des ronces, rosiers, du lierre et du chêne. Quand ils meurent, les phasmes replient leurs pattes sur leur abdomen.

Tous les trois jours nous devons apporter des ronces pour les nourrir et nettoyer leur vivarium. - *Simon et Lucile*

LE PRIX DES INCORRUPTIBLES

Cette année, notre classe est abonnée au prix des incorruptibles.

Nous devons lire 7 livres. A la fin de l'année nous voterons pour le livre qu'on aime le plus.

Pour l'instant, le livre que nous préférons est *Celui qui dessine les dieux*.

Evan, Noé et Sacha

CENTRE DE SECOURS DE DOMPIERRE-LES-ORMES

UNE ANNÉE COMPLIQUÉE



La pandémie qui nous touche tous depuis de longs mois a obligé nos sapeurs-pompiers à des restrictions hors du commun : rassemblements pour les formations, les astreintes réduits en personnel, désinfection plus importante des véhicules et des locaux, mais surtout un équipement à porter à chaque intervention de secours d'urgence aux personnes.

La réaction du personnel a été très positive, et la disponibilité s'est même accrue lors du confinement. Tout le monde a « joué le jeu » pour rester à la disposition du service et intervenir au mieux. Malgré une baisse significative du nombre des interventions pendant le confinement, celui-ci est redevenu normal depuis cet été.

Notre CIS a d'ailleurs été doté d'un nouveau CCRM (camion-citerne rural moyen), flambant neuf, en place de celui qui occupait la remise depuis 22 ans. Ce nouvel outil de travail a pu faire ses preuves sur différents feux de broussailles de la région depuis sa dotation le 03 septembre.

Notre personnel volontaire se maintient à 25 SPV, dont un médecin et une infirmière. Je tenais d'ailleurs à leur exprimer mes sincères remerciements et encouragements pour le travail difficile qu'ils ont dû faire pendant cette triste période. Rien n'est terminé, et je sais qu'ils donneront encore de leur disponibilité au fil des mois à venir pour continuer au mieux leur mission.

Pour ce qui est du recrutement, un nouveau SP a signé son engagement début octobre, et commence sa période de formation ; une jeune fille entre en période de découverte qui pourrait se transformer en engagement début 2021.

Si vous souhaitez vous investir, donner de votre temps au service des autres, n'hésitez pas à pousser la porte de notre caserne, nous sommes présents tous les lundis soir pour la prise de garde, et j'y suis tous les dimanches matin. Passez nous voir pour découvrir le monde des sapeurs-pompiers. Nous avons besoin d'engagement citoyen pour que perdure ce service public.

Avec cette période peu ordinaire, avec ces limites de rassemblements, nous ne fêterons pas notre patronne « Sainte Barbe » comme chaque année, et nous ne pourrons pas nous retrouver avec les anciens autour d'une table. Pensons plutôt à tout faire pour calmer cette pandémie.

Le personnel se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne santé, que l'on puisse se revoir dans de bonnes conditions, et que 2021 vous apporte joie et bonheur.

Le chef de Centre, Capitaine A. PAGEAUT.

CENTRE DE SECOURS DE DOMPIERRE-LES-ORMES L'AMICALE

Notre amicale, partie associative de notre centre de secours, œuvre toute l'année afin de garantir une protection sociale, un capital retraite mais permet également de participer à différentes sorties, de gâter les enfants des sapeurs-pompiers pour Noël.

En raison de la crise sanitaire, comme la plupart des associations, nos manifestations et sorties prévues cette année ont été annulées.

Nous avons une pensée particulière suite au décès de notre ancien SPV Auguste Dufour, un homme qui a donné de son temps pour la cause des sapeurs-pompiers. Que sa famille reçoive nos sincères amitiés.

Le cordon associatif est partie intégrante de notre caserne, il ne peut vivre que grâce à vous. Je vous remercie pour votre gentillesse au passage de nos calendriers ainsi que pour vos dons au cours de l'année.

Les membres de l'amicale se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2021, remplie de bonheur et surtout d'une meilleure santé que celle qui se termine !

Prenez soin de vous, protégez-vous.

Coralie Pageaut Rodriguez

Présidente



Information :

Une page Facebook de l'amicale a été créée afin de vous faire partager nos manifestations et photographies de quelques manœuvres.

Agenda 2021:

Mercredi 14 Juillet : fête champêtre avec l'amicale du don du Sang

Dimanche 31 Octobre : Loto



VIE ASSOCIATIVE

CURTIL FÊTES ET LOISIRS - SOCIÉTÉ DE CHASSE

CURTIL FÊTES ET LOISIRS UNE ANNÉE PRESQUE BLANCHE

La crise sanitaire a mis un coup d'arrêt à nos projets 2020. L'Assemblée Générale de Curtil Fêtes et Loisirs suivie d'un repas offert aux bénévoles s'est tenue quelques jours avant le confinement le 21 février. Ce fut notre premier et dernier vrai moment de convivialité 2020.

Le confinement puis les risques sanitaires et les réglementations en vigueur concernant les rassemblements publics nous ont poussé à décider de l'annulation de nos événements traditionnels. Pas de Marche des Fours à Pain le 1^{er} mai, pas de Fête « Entrecôte et Guinguette » début août.

Durant la pause estivale, nous avons tout de même pu soutenir l'initiative de Lida Baas pour l'organisation d'une exposition d'artistes locaux évoquant leurs impressions après le premier confinement. Cette exposition inaugurée fin juillet au Bar Le Curtil a connu un beau succès autour des œuvres d'une douzaine d'artistes.

En fin d'année, l'inauguration des décorations de Noël au lavoir est traditionnellement suivie d'une rencontre des Curtijots autour d'un vin chaud et de brioches. Ce moment de convivialité n'a pas eu lieu en raison des risques sanitaires. Mais sous l'impulsion de Lida Bass, tous les habitants de Curtil ont été invités à créer un objet destiné à décorer le lavoir.

C'est une autre belle réussite puisque le lavoir s'illumine de dizaines de décorations colorées et originales. Le millésime 2020 rassemble donc ainsi tout de même les Curtijots pour Noël.



Exposition au Bar Le Curtil fin juillet 2020



SOCIÉTÉ DE CHASSE TABLEAU 2020

La société de chasse de Curtil et ses 12 sociétaires régulent la faune sauvage sur le territoire communal.

Ils ont inscrit 6 chevreuils à leur tableau 2020 mais ils sont aussi particulièrement actifs pour la régulation des espèces nuisibles sur notre commune.

Cette année, une vingtaine de ragondins ont été éliminés autour de la lagune d'assainissement collectif.



INFORMATIONS SERVICES



TADUREZO

Vous ne captez pas ou mal le réseau mobile ?

Faites-le savoir !

Afin de répertorier les zones mal ou pas couvertes par la téléphonie mobile, la région Bourgogne-Franche-Comté a lancé l'application TADUREZO. Cette application collaborative permet de tester votre connexion mobile à votre domicile pour mesurer la réalité et la qualité de la couverture de téléphonie mobile dans notre région.

CLIC

Centre local d'Information et de Coordination, le Clic est une association à but non lucratif. L'association offre un accueil de proximité, conseille, informe et oriente les personnes de plus de 60 ans et leur entourage.

Le CLIC dispose de toutes les informations pour l'aide au maintien à domicile des personnes âgées, pour faire aménager une maison ou pour une aide au transport.

CLIC du Clunisois
03 85 59 30 60
coord.geronto.cluny@orange.fr

MOINS DE DÉCHETS

Pour nous à aider réduire nos déchets, le SIRTOM lance plusieurs opérations. Pour 10 €, vous pouvez retirer un bac en bois pour composter la plupart des déchets ménagers.

Pour réduire les déchets verts, le SIRTOM a lancé avec des professionnels partenaires le prêt gratuit (une fois) puis la location à tarif réduit de broyeurs de branches et branchages et de tondeuses mulching. Le broyat servira à pailler le jardin ou à aérer le compost. L'herbe finement broyée par la tondeuse mulching enrichit le sol.

SIRTOM de la Vallée de la Grosne – www.sirtomgrosne.fr – 03.85.59.26.98
– zdzg@sirtomgrosne.fr

DU BON USAGE DE NOS POUBELLES

Le tri de nos déchets reste un point essentiel.

A Curtil, vous disposez de poubelles déchets ménagers (bac gris/vert) et de déchets recyclables (bac jaune).

Dans ces bacs jaunes, vous pouvez mettre les bouteilles et flacons plastiques, les cannettes métal et les boîtes de conserve, les briques alimentaires et les petites cartonnets d'emballage.

Vous ne devez pas y déposer les films de suremballage, ni les gros cartons bruns qui doivent être apportés en déchetterie.

Le papier et les journaux sont à déposer dans le bac « Papier » situé à la sortie du village vers Cluny à côté du bac spécial « Verre » pour les bouteilles et les bocaux en verre.

Une information complète EcoSirtom vous est adressée avec ce bulletin municipal.

DON DU SANG

La collecte de sang a beaucoup diminué depuis mars 2020 alors que les besoins augmentent toujours. Plusieurs collectes sont programmées à Salornay-sur-Guye et à Dompierre-les-Ormes en 2021.

L'appel au don de sang est lancé aux personnes de 18 ans à 71 ans. Environ 40 minutes sont nécessaires à la durée d'un don qui se fait en 4 étapes : remplir un questionnaire santé, entretien avec un médecin, prélèvement de sang et collation offerte par l'amicale.



Dates de collecte 2021

Salornay-sur-Guye à la Salle Polyvalente.

Mercredi 3 février de 15 h 30 à 18 h 30

Mercredi 16 juin de 8 h 30 à 12 h 30

Mercredi 29 septembre de 14 h 30 à 18 h 30

Mercredi 8 décembre de 14 h 30 à 18 h 30

Dompierre-les-Ormes à la Salle des Fêtes

Lundi 18 janvier de 14 h 30 à 18 h 30

Lundi 15 mars de 14 h 30 à 18 h 30

Mercredi 26 mai de 8 h 30 à 12 h 30

Mercredi 25 août de 8 h 30 à 12 h 30

Lundi 15 novembre de 14 h 30 à 18 h 30

INFORMATIONS MUNICIPALES

RAPPEL CONCERNANT LE CODE DE L'URBANISME

Construire, faire construire ou effectuer des travaux est un droit pour tout propriétaire. Mais attention, c'est un droit dont l'exercice est très encadré.

Le droit de l'urbanisme régleme les travaux non seulement dans un souci d'esthétisme architectural mais également pour des raisons de sécurité et des raisons d'hygiène.

Si les travaux de modeste envergure sont libres et ne nécessitent pas d'effectuer des démarches administratives pour obtenir quelque autorisation que ce soit, ceux d'importance moyenne doivent être déclarés. Quant aux plus importants, ils font l'objet d'une autorisation préalable de l'administration ou d'une demande de permis de construire.

Les travaux qui ne nécessitent pas d'autorisation

Les travaux d'intérieurs, sans créer de nouvelle surface de plancher, sans modifier l'aspect extérieur de la construction, sans changer de destination (habitation transformée en commerce par exemple).

Construction nouvelle :

Aucune démarche n'est exigée si vous créez : une construction dont la surface de plancher est inférieure ou égale à 5m² (petit abri de jardin par exemple) ; un châssis ou une serre dont la hauteur au-dessus du sol est inférieure à 1,80 m, une terrasse de plain-pied.

A noter : S'il y a changement de destination, tous les travaux, même s'ils ne créent pas de surface nouvelle, même s'ils ne modifient pas l'aspect extérieur du bâtiment, doivent faire l'objet d'un permis de construire.

Les travaux nécessitant une déclaration préalable en mairie

Ces types de travaux sont très précisément définis par la loi. Une demande préalable est exigée par la mairie quand vous modifiez l'aspect extérieur d'un bâtiment.

- la création d'une superficie inférieure à 5 m² et d'une hauteur supérieure à 12 m
- la création d'une ouverture : porte, fenêtre, fenêtre de toit
- le changement d'une porte, d'une fenêtre ou d'une fenêtre de toit par un autre modèle
- le remplacement des volets, matériau, forme ou couleur
- le changement de toiture
- la création d'une superficie de plus de 5m² mais inférieure ou égale à 20 m², dont la hauteur ne dépasse pas 12 m
- l'installation d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m², non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol ;
- les châssis et serres dont la hauteur est comprise entre 1,80m et 4m ;
- les murs d'une hauteur supérieure ou égale à 2 m ;
- les travaux de ravalement ;
- l'installation d'une clôture dans une zone protégée ;
- le changement de destination d'un bâtiment en l'absence de travaux.

A noter : la mauvaise idée est de faire plusieurs déclarations de travaux ; certains pourraient être tentés, pour ne pas demander un permis, de faire plusieurs déclarations envisageant, chacune la création de 20m² de surface nouvelle. Au bout de cinq déclarations, cela fait tout de même 100m² sans permis de construire !!

Les travaux nécessitant un permis de construire

Agrandir sa maison

Si vous créez une extension de plus de 20m² , pièce ou niveau supplémentaire, véranda, garage... ; un permis de construire est obligatoire. Toutefois, depuis le 1er janvier 2012, dans les zones urbaines couvertes par un PLU ou par un document d'urbanisme en tenant lieu, il est possible de réaliser une extension de moins de 40m² sans permis de construire.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Changer la destination de l'immeuble

Le changement de destination consiste à faire passer un bâtiment d'une des neuf destinations suivantes à une autre : habitation, hébergement hôtelier, bureaux, commerce, artisan, industrie, exploration agricole ou forestière et entrepôt.

Dès lors que le changement de destination s'accompagne de travaux modifiant les structures porteuses ou la façade du bâtiment, ce qui est très fréquent, un permis est nécessaire.

Modifier le volume du bâtiment et percer ou agrandir une ouverture sur un mur extérieur

Un permis de construire est nécessaire si les travaux entraînent à la fois une modification du volume du bâtiment et le percement ou l'agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur. Il en est de même si vous rehaussez les murs pour ajouter une fenêtre de toit par exemple.

A noter : une simple déclaration préalable suffit si les travaux modifient l'aspect extérieur mais ne créent pas de surface (ou moins de 20m²) ou ne modifie pas le volume.

**Les formulaires et toutes les informations sont disponibles en mairie
ou sur le site internet du gouvernement.**

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

L'inscription sur la liste électorale est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin.

Les prochaines élections départementales et régionales sont prévues en juin 2021.

Vous pouvez vous inscrire en Mairie en présentant une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Vous pouvez aussi faire votre demande par internet sur **service-public.fr**

Curtil-sous-Boffières comptait 74 électeurs lors des dernières élections en mars 2020.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Les demandes de cartes d'identité et de passeport sont gérées par la Mairie de Cluny. La demande et le retrait des CNI et des passeports se font uniquement **sur rendez-vous au 03 85 59 05 87.**

Vous pouvez préparer votre demande via internet sur <https://ants.gouv.fr>

Depuis janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité sécurisées (cartes plastifiées) des personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Le prolongation de 5 ans de la validité de ces cartes est automatique et ne nécessite aucune démarche.

ETAT CIVIL 2020

PACS

3 juillet 2020

Anaïs CORDEIRO et David DESMOLLES

Le Murot

Décès

7 octobre 2020

Jean THOMAS

Champ de la Croix

PERMANENCES DE LA MAIRIE

Le mercredi de 9 h à 12 h

Le vendredi de 14 h à 17 h

Tél / Fax : 03 85 50 26 66

commune.curtil@wanadoo.fr

Sécrétaire : Véronique Kanelakis

Environs de Cluny - CURTIL-sous-BUFFIÈRES

262 hab. — A 3 km. de la gare de la Chapelle-Meulin. Pays montagneux en territoire granitique
Chalet du Moulin - Eglise romane - Vieux château

*Gous beiser
Mareille
16 sept
1921*

